

15 juillet 1944 : Martignat : Assassinat de Maurice Julien, chauffeur.

14e Légion.  
-----  
Compagnie de l'Ain.  
-----  
Section de Nantua.  
-----  
Brigade d'Oyonnax.  
-----

N° 975  
du 4 Décembre 44.

PROCES-VERBAL  
de renseignements  
sur le décès de Mr.  
JULIEN (Maurice), 32  
ans, chauffeur, domi-  
cilié à Martignat,  
(Ain), tué par les  
Allemands.

-----  
1ère EXPEDITION.  
-----



Vu et transmis par le Cdt. de Brigade,  
à Mr. le Procureur de la République, à Nantua.  
Le  
4 Décembre 1944.

GENDARMERIE NATIONALE.  
-----00000-----

Ce jourd'hui, quatre Décembre mil neuf  
cent quarante quatre, à seize heures.

Nous soussignés: ROCH (Jules),  
et BOURDET (André),

gendarmes à la résidence d'Oyonnax, départe-  
ment de l'Ain, revêtus de notre unifor-  
me et conformément aux ordres de nos Chefs  
en visite de commune à Martignat (Ain), et  
procédant à une enquête sur le décès de  
Mr. JULIEN (Maurice), domicilié à Martignat,  
tué par les Allemands, avons reçu les dé-  
clarations suivantes:

"1°/ De Mme Vve JULIEN, née MICHALOUX (Ca-  
"mille), 34 ans, ménagère à Martignat (Ain).  
" Le 15 Juillet 1944, mon mari qui était  
"aux F.F.I. comme agent de liaison motocy-  
"cliste, a été pris par les Allemands alors  
"qu'il effectuait une mission, puis emmené  
"à Oyonnax où il a été interrogé sur son  
"activité. N'ayant rien avoué, il a été  
"odieusement martyrisé chez Mr. VIVIAND, ou  
"CHARANSONNET, sans que je puisse préciser  
"exactement. Le 16 Juillet, vers 9 heures,  
"il a été emmené avec d'autres personnes  
"et fusillé au hameau de Marchon, commune  
"d'Arbent, et inhumé plusieurs jours plus  
"tard au cimetière d'Arbent. Je sais qu'il  
"a été tué par des balles explosives.

Lecture faite, a persisté et signé.

"2°/ De Mr. VIVIAND (Gustave), 44 ans, in-  
"dustriel à Oyonnax (Ain).  
" Lors de l'occupation de la ville par  
"les Allemands, les officiers de la Gestapo  
"sont venus s'installer chez moi. Le 15  
"Juillet, deux prisonniers de maquis, dont  
"Mr. JULIEN de Martignat, ont été emmenés  
"à Oyonnax, par des soldats, et interrogés  
"dans ma cour. A la suite de cet interro-  
"gatoire, Mr. Julien, qui avait les mains  
"attachées avec du fil de fer, a été placé  
"sur un chevalet et odieusement martyrisé  
"Celui-ci était méconnaissable. Ce n'est  
"que le lendemain qu'il a été fusillé au  
"hameau de Marchon.

Lecture faite, a persisté et signé.

IDENTITE DE LA VICTIME. JULIEN (Maurice,  
Marcel, Ferdinand), 32 ans, chauffeur, domi-  
cilié à Martignat (Ain), né à Besançon, le

30 Mars 1912, fils de Ernest, et de SIMON (Appoline, Félicie), marié 6 enfants.

Quatre expéditions destinées: la première, à Mr. le Procureur de la République, à Nantua; la deuxième, à Mr. le Préfet de l'Ain, à Bourg; la troisième, à Mr. le Délégué du Mémorial de l'Oppression, à Lyon; la quatrième aux archives.

Fait et clos à Oyonnax, le 4 Décembre 1944.

